

Règlement des Interclubs jeunes de Nationale 3

Saison 2024-2025

- 1. Le règlement du Championnat de France Interclubs jeunes (JO2) de la Fédération Française des Echecs est la référence.**

https://www.echecs.asso.fr/Actus/14689/JO2_2024_25_Championnat_de_France_Interclubs_Jeunes.pdf

- 2. Modifications spécifiques pour le championnat d'Occitanie :**

Article 1.2. Déroulement de la compétition

Dans chaque zone de jeu (Occitanie-Est et Occitanie-Ouest) le championnat se joue par équipes de clubs. La compétition est organisée au système suisse en 3 journées et 9 rondes. Le club vainqueur accède à la Nationale II.

Une (et une seule) entente entre 2 clubs est autorisée (article 11 des règles générales). En cas de victoire, c'est le club pilote qui accède à la division supérieure, à défaut l'autre club de l'entente.

Article 1.4. Engagements

Les engagements sont pris jusqu'au jeudi précédent la première journée de compétition, sauf précision contraire.

Le droit d'inscription est de 10 euros par équipe à régler au plus tard à la première participation.

Les clubs éloignés des lieux des rencontres ont droit à une compensation financière de la ligue en fin de saison.

Article 1.5. Licences

La licence A est obligatoire sur tous les échiquiers.

Article 2.3.a. Calendrier et horaires

Rondes 1, 2 et 3 : Dimanche 26 janvier

Rondes 4, 5 et 6 : Dimanche 9 mars

Rondes 7, 8 et 9 : Dimanche 6 avril

Horaire des rondes : 10h, 13h et 15h.

Article 2.3.b. Lieu des rencontres

Occitanie-Est :

26 janvier : Salles des Fêtes. Avenue de la mer, place du 18 juin, 11480 **La Palme**

Organisation: Patrice Capitanio. email: echiquier.palmiste@free.fr

9 mars : Salle polyvalente, 3 Place des Marronniers, 30600 **Vestric et Candiac**
Organisation: Silvia Alexieva. email: gmsilviacollas@gmail.com.

6 avril : Salle Pagezy, 1 place Francis Ponge, 34000 **Montpellier**
Organisation: Arnaud Coquelle. email: acoquelle@yahoo.fr.

Occitanie-Ouest :

Contact: francoise.cwiek@echecs-occitanie.com

26 janvier :

Espace Monestié 1, Rue des fauvelles 31830 **Plaisance du Touch**

9 mars :

Salle des fêtes des Ramiers Rue des sports 31700 **Blagnac**

6 avril :

Salle polyvalente du haut, Allée d'Occitanie 32600 **Pujaudran**

Article 3.3. Cadence

Elle est de 50 min + 10 s/c pour les échiquiers 1, 2 et 3 et de 25 min + 10 s/c pour l'échiquier 4.

Article 3.7.f) Participation dans plusieurs équipes

Si un club a plusieurs équipes en N3Jeunes, un joueur n'est pas autorisé à changer d'équipe pendant les 3 rondes d'une même journée de compétition. Le changement d'équipe est autorisé entre deux journées.

Remarques :

Pour chaque journée de compétition, les responsables d'équipes doivent donner à l'arbitre principal, dès leur arrivée, une feuille de match remplie avec les blancs au 1^{er} échiquier et une autre avec les noirs au 1^{er} échiquier. Merci de compléter la case **moyenne elo de l'équipe** (il s'agit du elo standard).

Il est autorisé de modifier la composition de l'équipe à chaque ronde (un remplaçant autorisé) en prenant soin de remplir une nouvelle feuille de match tout en respectant l' **Article 3.7.f)**.

Attention : En fonction du nombre d'équipes inscrites, l'organisateur se réserve le droit de réduire la compétition à 2 journées au lieu de 3, soit 6 rondes au lieu de 9.

Infos et inscription :

Occitanie-Ouest : francoise.cwiek@echecs-occitanie.com

Occitanie-Est : acoquelle@yahoo.fr